

2e Conférence des présidents du REFRAM

Description

Créée à l'initiative de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) le 1^{er} juillet 2007 à Ouagadougou, le Réseau des autorités francophones des médias (REFRAM) s'est réuni les 19 et 20 septembre 2011 à Bruxelles, sous la présidence de M. Ahmed Ghazali, président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA) du Maroc. Le REFRAM qui rassemble désormais 28 autorités de régulation a pour objet d'établir et de renforcer des liens de solidarité et de coopération entre ses membres en constituant un « *espace d'échanges d'informations et de débats sur les questions d'intérêt commun* ». Il contribue également « *à la formation du personnels des institutions membres* » ainsi qu'à « *la consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'homme* ». Son financement est assuré par les cotisations de ses membres ainsi que par des dons et des subventions.

Avant que plusieurs partenaires des autorités de régulation appartenant à l'OIF, à la Commission européenne, au Conseil de l'Europe et au CSA de la Communauté française de Belgique n'apportent leurs témoignages, deux thèmes principaux ont fait l'objet d'une table ronde : d'abord le statut, les compétences et les missions des instances de régulation ; ensuite, le rôle du régulateur dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias.

La table ronde, ayant pris pour objet ce deuxième thème, s'est donnée pour point de départ une étude comparative des politiques menées dans ce domaine auprès de 25 pays membres du REFRAM. Il convient de noter que les autorités de régulation du Sénégal et du Burkina-Faso sont l'une et l'autre présidées par une femme.

Les membres du REFRAM ont adopté par consensus une Déclaration s'obligeant à veiller particulièrement :

- a) à sensibiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels aux enjeux de l'égalité hommes-femmes dans les médias ;
- b) à favoriser l'accès égalitaire des femmes aux médias audiovisuels qu'ils régulent ;
- c) à encourager la formation des professionnels et des non-professionnels sur la question de l'égalité hommes-femmes, notamment en soutenant la formation des femmes à l'ensemble des métiers de médias ;
- d) à encourager les instances compétentes en matière de nomination des membres des organes de régulation à assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

Conformément au règlement, M. Marc Janssen, président du CSA belge, vice-président du REFRAM,

accède à la présidence, le mandat de M. Ahmed Ghazali, président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA), étant arrivé à terme.

La vice-présidence est dorénavant assurée par M. Moustapha Ali Alifi, président du Haut Conseil de la communication du Tchad (HCC), et le secrétariat permanent par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) français.

La 3^e Conférence des présidents du REFRAM se tiendra dans deux ans à Dakar.

Categorie

1. Usages

date créée

22 septembre 2011

Auteur

francisballe